

ANNEE 2022

**SEANCE PUBLIQUE
DU 14 DECEMBRE 2022**

Délibération n°

2022094

Date de convocation : 09/12/2022

Date d'affichage : 15/12/2022

Nombre de conseillers en exercice : 23

Nombre de présents	:	17
Pouvoirs	:	6
Nombre de votants	:	23

Vote : 23
Pour : 23 (dont 6 pouvoirs)

Adopté à l'unanimité



Envoyé en préfecture le 16/12/2022
Reçu en préfecture le 16/12/2022
Publié le
ID : 064-216401000-20221214-2022094-DE

**DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA
COMMUNE DE BASSUSSARRY**

L'an deux mille vingt-deux, le 14 décembre, les membres du Conseil Municipal de la commune de BASSUSSARRY, se sont réunis en session ordinaire dans la salle du Conseil Municipal, à Bassussarry (64200), sur convocation qui leur a été adressée par le Maire le 9 décembre 2022, conformément à l'article L2121.11 du Code général des collectivités territoriales.

Présents : M. Michel LAHORGUE, Maire & Ms. Yannick BASSIER, Bernard COMBES, Philippe ENSALES, Christian GARRIGUES, Marc PERRIER, Jean-Baptiste HALTY, Cédric BRESAC (arrivé à 19h05), Arnaud PAVLOVSKY (arrivé à 19h10).

Mmes Valérie RECart, Valérie ETCHART, Fleur BEYRIS, Sylvie ITHOURRIA, Marie ROSPIDE, Laure TREMOUILLE, Céline FAYS, Nathalie HARAN.

Absents excusés : Mme Guénaël LE CAM (pouvoir à Mme Sylvie ITHOURRIA), Mme Maud BARRAL (pouvoir à M. Yannick BASSIER), Bénédicte LARCEBEAU (pouvoir à Mme Fleur BEYRIS), M. Frédéric ETCHEGARAY (pouvoir à M. Philippe ENSALES), Mme Emmanuelle DALLET (pouvoir à Mme Valérie RECart), Mikel AMILIBIA (pouvoir à Mme Marie ROSPIDE).

Secrétaire de séance : Mme Sylvie ITHOURRIA.

**O.J n°13 : Demande de subvention dans le cadre de la
DETR / DSIL 2023 pour des travaux de rénovation de
la maison pour tous**

Rapporteur : M. le Maire

Les différents locaux de la maison pour tous sont fréquemment utilisés par des associations communales ou pour des animations et festivités. Des travaux de rénovation et d'amélioration sont à prévoir notamment sur des aspects chauffage, contrôle d'accès et étanchéité de la toiture. L'enveloppe globale nécessaire pour mener à bien ces opérations est estimée à 25 049,00 € HT.

Aussi, pour faciliter la concrétisation de ce projet, M. le Maire propose aux membres du conseil municipal de Bassussarry de solliciter un soutien financier dans le cadre de l'enveloppe de la D.E.T.R / D.S.I.L 2023.

Le budget prévisionnel de l'opération est présenté aux élus :

Travaux d'aménagements et de rénovation thermique de la maison pour tous
Commune de Bassussarry

Budget prévisionnel de l'opération - 2023

DEPENSES		RECETTES		
Nature des dépenses	Montant HT en €	Nature des recettes	Montant HT en €	%
Espace point chaud : remplacement chaudière gaz par chauffe eau	1 872,29	D.E.T.R / D.S.I.L 2023	10 019,60	40,00
Salle Elgarrekin : installation pompe à chaleur et modules de climatisation chaud / froid	14 593,36			
Salle Elgarrekin : reprise zinguerie sur fenêtre de toit	3 416,67	Autofinancement de la commune de BASSUSSARRY	15 029,40	60,00
Ensembles du bâtiment : reprise des commande de chauffage électrique - modification du système de contrôle d'accès	5166,68			
TOTAL DEPENSES HT	25 049,00	TOTAL RECETTES HT	25 049,00	

Le Conseil municipal,

APRES avoir entendu les explications de Monsieur le Maire,

APRES en avoir délibéré,

- AUTORISE Monsieur le Maire à déposer une demande de subvention dans le cadre de l'enveloppe 2023 de la D.E.T.R / D.S.I.L permettant de solliciter une subvention d'un montant de 10 019,50 €
- AUTORISE Monsieur le Maire à engager toutes les démarches administratives permettant de faire aboutir cette demande de subvention.

Fait à Bassussarry, le 14 décembre 2022.

Le Maire,

Michel LAHORGUE

